



*Association
Mycologique de
haute Auvergne*

10èmes Journées mycologiques et lichénologiques de haute Auvergne

Riom-es-Montagnes (Cantal)

**10 au 14 octobre 2018
(journées préliminaires 8 et 9 octobre)**

Les journées mycologiques et lichénologiques de haute Auvergne (JMHA) se déroulent en région Auvergne Rhône-Alpes, dans le nord du département du Cantal, sur le territoire de la communauté de communes du **Pays Gentiane**, avec comme lieu d'accueil de ces journées, le bourg de **Riom-ès-Montagnes**. Elles sont organisées par les membres de l'Association mycologique de haute Auvergne (AMHA)

Riom-ès-Montagnes est une commune du Haut-Cantal de plus de 2500 habitants. Elle est au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, se situant entre les Monts Dore et les Monts du Cantal, au cœur d'un territoire où la nature est préservée, où vous apprécierez la beauté des grands espaces et celle de la pierre des villages de haute Auvergne, sans compter les spécialités gastronomiques de la région.

Pour découvrir le Pays Gentiane : <https://vimeo.com/87099760>

En pratique...

Les JMHA ont été proposées pour la 1^{ère} fois en 2009, au départ par et pour un tout petit groupe, depuis les JMHA ont évolué, c'est cette année le 10^{ème} anniversaire...

En plus des champignons, les participants auront aussi l'occasion de s'intéresser aux lichens et aux bryophytes, grâce à la participation de spécialistes de ces groupes.

L'ouverture officielle des JMHA se déroulera le **mercredi 10 octobre à 17h30**. Toutefois, les **lundi 8 et 9 mardi octobre**, seront proposées les 1ères sorties, qualifiées de **préliminaires** (organisées pour les mycologues déjà arrivés sur place).

Les **sorties sur le terrain** auront lieu dans des forêts et zones humides proches de Riom-ès-Montagnes, Trizac, Le Falgoux, Condat ou Murat. Les lieux de sortie proposés pourront être modifiés en fonction des conditions climatiques. Si la météo est favorable, à l'heure du déjeuner, nous pique-niquerons ensemble le plus souvent.

Trois conférences devraient être proposées durant les JMHA 2018 : toutes les propositions sont les bienvenues...

L'**offre d'hébergement** en Pays Gentiane est diversifiée, avec plusieurs hôtels, des villages-vacances, gîtes communaux, gîtes ruraux et chambres d'hôtes. Toutes les informations vous seront communiquées sur demande auprès de l'Office de tourisme du Pays Gentiane – coordination.otgentiane@orange.fr, ou auprès des organisateurs, philippe.louasse15@gmail.com. Dans le cadre de l'Association mycologique de haute Auvergne, sur demande il vous sera adressé par mail un dossier avec toutes les précisions souhaitées.

Les **droits d'inscription** s'élèvent à 25 € par participant (5 € par sortie). Il est possible de ne s'inscrire que pour une partie du programme, voir le **bulletin d'inscription** qui sera adressé sur demande.

Au décours de l'édition 2017, de nombreux mycologues ont contribué à la rédaction des **actes des Journées mycologiques 2017**. Cet ouvrage de près de 70 pages est en vente auprès de l'Association – philippe.louasse15@gmail.com – pour le coût de 18 €, frais de port compris. Il comprend les listes de récoltes par sortie, les résumés des conférences, une description détaillée (avec photos micro et macroscopiques) d'une vingtaine de récoltes parmi les plus intéressantes et les plus rares.

Les membres de l'Association mycologique de haute Auvergne

Lundi 8 octobre 2018 (sorties préliminaires)

10h00 – 12h00 – Installation des salles microscopie par les Services techniques

12h00 – Déjeuner libre

13h15 – Sorties en 2 groupes, tourbières de Chastel-sur-Murat ou tourbières Rocher de Laqueuille (Dienne)

● A une vingtaine de km de Riom-ès-Montagnes, à proximité du col d'Entremont, les **tourbières de Chastel-sur-Murat** se situent sur un vaste plateau d'origine volcanique ayant été occupé par des glaciers, puis après leur fonte par des lacs qui progressivement ont été envahis par la végétation. Le plateau est aujourd'hui occupé par des prairies d'estive, de petits bois de feuillus et de conifères, de petits lacs et par quatre tourbières (les Sagnes de Breuil, Lapsou, Champagnac et la plus vaste Brujaleine). En 2017, 240 hectares comprenant ces zones humides, ont été intégrés dans un espace naturel sensible (ENS). A proximité, on trouve le village de Dienne avec le **rocher de Laqueuille** qui le surplombe, d'où l'on découvre deux jolies petites tourbières. Elles devraient être prochainement classées en Réserve naturelle (procédure en cours). Dans les prairies d'estive, si elles sont assez humides, il sera possible de récolter des champignons des pelouses et des prairies maigres, tandis que les zones d'éboulis seront propices à la découverte de lichens.

Quelques récoltes : *Mitrla paludosa*, *Entoloma pseudoturci*, *Xerocomus ripariellius*, *Russula acetolens*, *Collybia aquosa*, *Lactarius aspideus*, *Galerina mairei*, *Entoloma paludosa*, *Hygrocybe coccineocrenata*, *Lichenomphalia umbellifera*

17h30 – Présentation des espèces remarquables récoltées ce jour, travail en salle microscopie

19h30 – Dîner libre

21h00 – Travail en salle microscopie

Mardi 9 octobre 2018 (sorties préliminaires)

8h30 – Sortie Hêtraie-sapinière du Falgoux (ou Bois de Cournil, planèze de Collandres)

● Blottie sous le Puy Mary et le Puy de la Tourte, à une altitude entre 1200 et 1600 m et à plus d'une trentaine de km de Riom-ès-Montagnes, la **hêtraie-sapinière du Falgoux** se situe dans un très vaste cirque glaciaire. Cette hêtraie subalpine acidiphile est le point de départ de la vallée du Mars. Il s'agit d'une très vaste forêt communale gérée par l'ONF. Beaucoup de sapins et de hêtres sont âgés et la quantité de bois morts est importante, on y trouve aussi de nombreuses espèces de feuillus et des épicéas. Avec les nombreux ruisseaux et les zones tourbeuses, il s'agit d'un milieu souvent humide, avec présence de sphaignes et bryophytes.

Quelques récoltes : *Orbilina aristata*, *Tatraea dumberensis*, *Cryptodiscus pallidus*, *Neobarya parasitica*, *Scutellinia umbrorum*, *S. olivascens*, *Peziza ampliata*, *Mollisia uda*, *Cudoniella acicularis*, *Pleurocybella porrigens*, *Bondarzewia mesenterica*, *Leucogyrophana pseudomollusca*, *Trichaptum fuscoviolaceum*, *Heterobasidion parviorum*, *Hydnellum compactum*, *H. spongiosipes*, *Bankera fuligineoalba*, *Porphyrellus porphyrosporus*, *Crepidotus lundellii*, *Mycena romagnesiana*, *M. rubromarginata*, *M. arcangeliana*, *M. rosella*, *M. aurantiomarginata*, *Russula amarissima*, *Lactarius picinus*, *L. lignyotus*, *L. quieticolor*, *Entoloma nitidum*, *Chrysomphalina chrysophylla*, *C. grossula*, *Pholiota astragalina*, *P. lenta*, *Rhodophana nitellina*, *Strobilomyces strobilaceus*, *Gomphus clavatus*, *Sparassis brevipes*, *Clitocybula lacerata*, *Cortinarius orellanus*, *C. sanguineus*, *C. melanotus*, *C. fulvochrascens*, *C. illuminus*, *C. citrinus*, *C. cyanobasilis*, *C. azureovelatus*, *Galerina pruinatipes*, *Hydropus subalpinus*, *Cantharellula umbonata*, *Hygrophorus pudorinus*, *H. fagi*.

- A une altitude de 1100 m et à quelques km de Riom-ès-Montagnes, le **bois de Cournil** ou **forêt de Valette** se situe sur un vaste plateau d'altitude (la planèze de Collandres) comprenant des prairies d'estive. L'épicéa y domine, accompagné par le hêtre, le mélèze, le sapin et de nombreux feuillus. A proximité du bois, l'on trouve des prairies progressivement envahies par la hêtraie, ainsi que des zones humides dont une tourbière « **les Jaleïnes** » située dans une prairie alimentée par des ruisselets. Il y a aussi un étang en bordure de la Route des Montagnes.

12h00 – Déjeuner en groupe, pique-nique

13h30 – Poursuite de la sortie matinale ou travail en salle microscopie

17h30 – Présentation des espèces remarquables

19h30 – Dîner libre

21h00 – Travail en salle microscopie

Mercredi 10 octobre 2018 (17h30 ouverture officielle)

8h30 – Sorties en 2 groupes : Hêtraie du Bois Mary (Le Claux) ou rives du Lac de Mont-de-Béliet (Saint-Etienne de Chomeil)

- Aux confins de la vallée glaciaire de Cheylade, sur les pentes Nord du Puy Mary, sous le cirque de la Petite Rhue, entre les villages du Claux et de Lavigerie, le **Bois Mary** à hauteur du **hameau de la Maurinie** est constitué d'une forêt de divers feuillus, hêtres surtout, parcourue par de très nombreux ruisseaux et entrecoupée de parcelles de conifères. Parmi les feuillus, l'on rencontre aussi des fourrés d'aulnes, de sorbiers, de tilleuls et de saules. La hêtraie du Bois-Mary permettra aussi d'observer de nombreux lichens.

Quelques récoltes dans le Bois Mary : *Peziza arvernensis*, *Leotia lubrica*, *Cristatus scutigera*, *Gyroporus castaneus*, *G. cyanescens*, *Russula illota*, *R. aurora*, *R. olivacea*, *R. mustelina*, *R. amara*, *R. badia*, *R. curtipes*, *R. solaris*, *R. anthracina* var. *insipida*, *R. lepida* var. *salmonia*, *Sarcomyxa serotina*, *Resupinatus trichotis*, *Mycena arcangeliana* *M. renati*, *Cortinarius cinnabarinus*, *C. harcynicus*, *C. cinnamomeus*, *C. orellanus*, *C. largus*, *C. balteatus*, *C. citrinovirens*, *C. azureovelatus*, *C. laniger*, *C. claroturmalis*, *Amanita submembranacea*, *Phylloporus pelletieri*, *Craterellus cinereus*, *Cantharellus amethysteus*, *C. friesii*, *Panus conchatus*, *Strobilomyces strobilaceus*, *Clitocybe trulliformis*, *Lactarius acris*, *L. rubrocinctus*, *Pseudoomphalina compressipes*.

Parmi les lichens qui pourront y être observés : *Lobaria pulmonaria*, *L. scrobiculata*, *Ricasola amplissima*, *Parmelia submontana*, *Pertusaria albescens*, *Baeomyces rufus*, *Melanohalea elegantula*, *Nephroma parile*, *N. bellum*, *Sphaerophorus globosus*, *Peltigera collina*, *P. aptosa*, *Lathagrium auriforme*.

- Le **lac du Mont-de-Béliet** situé sur la commune de St-Etienne de Chomeil est un très joli lac d'altitude (900 mètres) situé au cœur d'un milieu de prairies et de bois dominant les gorges de la Rhue. Il occupe une superficie d'une dizaine d'hectares. Les nombreux feuillus, saules, aulnes, peupliers, bouleaux..., entourant le lac sont propices à la récolte d'espèces appartenant aux genres *Galerina*, *Entoloma*, *Mycena*, *Omphalina*, *Lactarius*, ... et de nombre d'ascomycètes.

12h30 – Déjeuner libre

14h00 – Travail en salle microscopie ou sortie informelle Cascade de Cornillou, Coindre, Gorges de la Rhue

- La *Cascade de Cornillou* se trouve dans le lit du Gabacut, affluent de la Rhue. Dans la zone forestière qui entoure la cascade, hêtres, tilleuls, frênes et érables dominent. Il conviendra d'être très prudent aux abords de la cascade, ainsi qu'aux abords d'un petit étang qui tient lieu de retenue. Ce milieu est propice à la recherche d'ascomycètes.

Quelques ascomycètes : *Hymenoscyphus iricolens*, *Lachnum controversus*, *Adelphella babingtonii*, *Mollisia incerea*

17h30 – 19h30 Ouverture officielle

La Halle de Riom-ès-Montagnes

19h30 – Dîner libre

21h00 – Présentation des espèces remarquables, travail en salle de microscopie

Jeudi 11 octobre 2018

8h30 – Sorties en 2 groupes dans la vallée du Marilhou (Trizac), espace naturel sensible (ENS) : les ruines de Cotteughes ou le bois de Freydefont

- Sur le territoire de la commune de Trizac, à une altitude moyenne de 1200 mètres, la *vallée du Marilhou* présente une très grande diversité de milieux naturels forestiers entourés de prairies d'estive. Les sources, les ruisselets, la très belle rivière le Marilhou confèrent une importante hygrométrie à toute la vallée quelle que soit la saison. Les résineux y sont nombreux, notamment l'épicéa commun, l'épicéa de Sitka, le sapin pectiné. Entre les plantations de résineux et à proximité des rives du Marilhou, il y a de grandes bandes d'arbres feuillus, le hêtre y est très présent mais aussi le noisetier, témoin de la forêt du néolithique, la chênaie ayant disparu à la suite d'un refroidissement climatique. A hauteur des ruines de Cotteughes, l'on trouve une belle aulnaie. Cette vallée est aussi un lieu chargé d'histoire depuis le Moyen-âge. Sur les sites de Cotteughes et Freydefont subsiste des vestiges de cases en pierre sèche, les villages ont été abandonnés vers 1400. Les circonstances de ces abandons sont encore mal connues, il pourrait s'agir de la grande peste de 1348, qui aurait conduit à la destruction des cases par le feu.

Quelques récoltes : *Orbilia luteorubella*, *Otidea formicarum*, *O. bufonia*, *Ascocoryne sarcoides*, *Hymenoscyphus fagineus*, *H. serotinus*, *H. ombrophilaeformis*, *Peziza michelii*, *Mollisia ventosa*, *Trichophaea woolhopeia*, *Cudonia circinans*, *Meruliopsis corium*, *Inonotus radiatus*, *Phellinus igniarius*, *Tectella patellaris*, *Cortinarius napus*, *C. renidens*, *C. orichalceus*, *C. elegantior*, *C. proximus-unus*, *C. spilomeus*, *C. sericeofulvus*, *C. sordidemaculatus*, *C. caninoides*, *C. decipiens*, *C. orellanus*, *Alnicola striatula*, *Panellus serotinus*, *Crepidotus cesatii*, *Alnicola melinoides*, *Russula pumila*, *R. solaris*, *R. torulosa*, *R. caerulea*, *R. mesospora*, *R. praetervisa*, *R. curtipes*, *Entoloma euchroum*, *Gyroporus cyanescens*, *Asterophora lycoperdoides*, *Rhodophana nitellina*, *Clitocella mundula*, *Cantharellus amethysteus*, *C. friesii*, *Limacella glioderma*, *Pholiota flammans*, *Paxillus rubicundulus*, *Lepista martiorum*, *Clitocybe decembris*, *Lactarius lilacinus*, *L. aspideus*, *L. obscuratus*, *L. pyrogalus*, *L. uvidus*, *L. cyathuliformis*, *Amanita betulae*, *Psathyrella noli-tangere*, *Inocybe fuscidula*, *Lyophyllum mycenoides*.

12h30 – Déjeuner en groupe, pique-nique

14h00 – Travail en salle microscopie ou sortie informelle poursuite de la sortie dans la vallée du Marilhou

17h30 – Présentation des espèces remarquables suivie d'une conférence

19h30 – repas en commun (à confirmer)

Vendredi 12 octobre 2018

8h30 – Sorties en **deux groupes** dans les Gorges de la Rhue, forêt domaniale de Maubert et Gaulis (Montboudif, Condat) ou la Combe Noire (Coindre, Saint-Amandin)

- *Bénéficiant d'un climat océanique à influence montagnarde, les **Gorges de la Rhue** situées au nord du département du Cantal constituent un très vaste massif forestier de plus de 2500 hectares, dont une grande partie sont classés en zone Natura 2000, incluant plusieurs habitats d'intérêt prioritaire ou communautaire.*

- *La **forêt domaniale de Maubert et Gaulis** est constituée en grande partie d'une hêtraie-sapinière âgée, dans laquelle on rencontre également de nombreuses autres essences, chênes, érables sycomore, tilleuls, frênes, bouleaux, sorbiers, épicéas, mélèzes.... Sapins et hêtres y atteignent des hauteurs remarquables autour du refuge de la Plaine.*

Quelques récoltes : *Otidea alutacea, O. abietina, Calycina citrina, Cistella acuum, Inkrucipulum ciliare, Scutellinia crucipila, S. umbrorum, Rutstroemia sydowiana, Cocomyces dentatus, Amphinema byssoides, Cristinia helvetica, Hyphoderma argillaceum, Hapalopilus rutilans, Grifola frondosa, Heterobasidion parviporum, Sparassis laminosa, Stagnicola perplexa, Gymnopilus bellulus, G. liquiritiae, Hohenbuehelia fluxilis, Hydropus marginellus, Amanita submembranacea, Cortinarius cohabitans, C. croceus, C. olidoamethysteus, C. cumatilis, C. sommerfeltii, C. sanguineus, C. spilomeus, C. poeocilopus, C. psammocephalus, C. lignicola, C. dibaphus, C. subamaricatus, C. xanthochlorus, Clitocybe trulliformis, C. truncicola, C. vibecina, C. houghtonii, Leucopaxillus monticola, Lactarius lignyotus, Lepiota castanea, L. ochraceosulfurescens, Mycena atrochalybaea, M. mirata, M. zephirus, Panellus mitis, Phaeocollybia lugubris, Rhodophana nitellina, Porphyrellus porphyrosporus, Myochromella boudieri, Galerina pruinatipes, Hygrophorus pudorinus, Pholiota scamba, P. astragalina, Strobilomyces strobilaceus, Nidularia farcta, Merismodes anomala, Baeospora myriadophylla, Clitopilus cystidiatus, Clitocybula lacerata, Entoloma querquedula, Tricholoma frondosae, T. filamentosum,*

- *A proximité du petit village de **Coindre**, dans la forêt domaniale d'Algère, se trouve le très beau milieu de la **Combe Noire** situé dans une zone pentue. Au cœur des Gorges de la Rhue, la Combe Noire correspond à une vieille hêtraie-sapinière, mais de nombreuses autres essences sont également présentes. Il s'agit d'une forêt privée, qui fait depuis peu l'objet d'un projet de protection intégrale, en raison de sa grande diversité biologique, **toute prospection y étant soumise à autorisation**. Le bois mort est présent en grande quantité, conséquence de l'ancienneté des peuplements. La Combe Noire est considérée comme un hot-spot bryologique et lichenologique, et les inventaires de champignons effectués à ce jour montrent également la très grande richesse de la fonge dans ce secteur.*

Quelques récoltes effectuées à la Combe Noire : *Gyromitra infula*, *Leucopaxillus gentianeus*, *Cortinarius balteatocumatilis*, *C. atrovirens*, *C. barbarorum*, *C. haasii*, *C. praestans*, *C. cumatilis*, *C. russeus*, *C. pseudocephalixus*, *C. venetus*, *C. mussivus*, *C. odorifer*, *C. mairei*, *C. percomis*, *Russula amarissima*, *R. medullata*, *R. queletii*, *Mycena atrochalybaea*, *Atheniella flavoalba*, *Neofavolus suavissimus*, *Lactarius violascens*, *L. intermedius*, *L. citriolens*, *L. controversus*, *Clitocybula lacerata*, *Galerina rubiginosa*, *G. marginata*, *Cystoderma jasonis*, *Gymnopilus picreus*, *Tricholoma frondosae*, *T. filamentosum*, *T. populinum*, *Lepiota castanea*, *Lentinus adhaerens* var *inadhaerens*, *Lyophyllum osmophorum*.

Lichens déjà observés au Pont de Coindre : *Ricosala laetevirens*, *Pannaria rubiginosa*, *Sticta sylvatica*, *Nephroma laevigatum*, *Lobaria pulmonaria*, *L. scrobiculata*.

12h30 – Déjeuner en groupe, pique-nique

14h00 – Travail en salle ou sortie informelle dans la tourbière de la Crégut (Gorges de la Rhue)

- Dans le bois de Couderc, sur la commune de Trémouille, nombreux sont les milieux humides, parmi lesquels la **tourbière boisée de la Crégut**. Elle est occupée par des buttes de sphaigne, des bouleaux et des pins. Elle est précédée par une zone de bas-marais, dans laquelle on trouve une grande diversité d'essences, conifères et feuillus, et une grande quantité de bois mort. Autour de cette vaste zone humide, domine la hêtraie-sapinière.

Quelques récoltes : *Cudoniella clavus*, *Trochila ilicina*, *Tyromyces kmetii*, *Phlebia merismoides*, *Bankera violascens*, *Scutigera pes-caprae*, *Atheniella adonis*, *Mycena atrochalybaea*, *M. pterigena*, *M. stipitata*, *M. sanguinolenta*, *M. pearsoniana*, *Russula aquosa*, *R. helodes*, *Cortinarius caesiobrunneus*, *C. pluvius*, *C. acutus*, *C. eustriatulus*, *C. scaurus*, *C. limonius*, *C. malicorius*, *C. sanguineus*, *C. alnetorum*, *C. subtortus*, *C. bataillei*, *C. palustris*, *C. tabularis*, *C. umbrinolens*, *C. inolens*, *C. ferrugineoides*, *C. brunneus*, *Chrysomphalina chrysophylla*, *Phaeonematoloma myosotis*, *Cystoderma saarenoksae*, *Galerina stylifera*, *Gymnopilus liquiritiae*, *Hygrophorus pudorinus*, *Hypholoma elongatum*, *H. marginatum*, *H. subericaceum*, *Pholiota lenta*, *P. scamba*, *Lactarius trivialis*, *Tubaria confragosa*, *Cyphella digitalis*, *Hebeloma elodes*, *Neolentinus adhaerens*, *Hydropus marginellus*, *Marasmius hudsonii*, *Flammulaster ferrugineus*, *Coprinopsis cothurnata*, *Inocybe stellatospora*, *Tricholoma cingulatum*, *Typhula erythropus*, *Clavaria acuta*, *Hygrocybe biminiata*.

17h30 – Présentation des espèces remarquables suivie d'une conférence

19h30 – Dîner libre

21h00 – Travail en salle de microscopie

Samedi 13 octobre 2018

8h30 – Sorties en 2 groupes, forêt de la Pinatelle (Chalinargues) ou plateau de Montagnac (Saint-Amandin)

- En limite sud du plateau du Cézaillier, la **forêt de la Pinatelle** occupe une surface de plus de 2500 hectares. La sortie se déroulera au cœur de la Pinatelle, dans le bois de Mouret, dans la partie qui correspond à une réserve de chasse. Dans cette partie de la forêt, comme pour l'ensemble de la Pinatelle, domine le pin sylvestre, accompagné du hêtre, du sapin et de l'épicéa.

Quelques récoltes en forêt de Pinatelle : *Tatraea dumbivensis*, *Cheilymenia crucipila*, *Cudonia confusa*, *Scutellinia cejpii*, *Otidea tuomikoskii*, *Podostroma alutaceum*, *Spathularia flavida*, *Tapinella atrotomentosa*, *Phaeolus schweinitzii*, *Hygrophorus pudorinus*, *Pluteus phlebophorus*, *P. tricuspidatus*, *Russula integra* fo. *purpurella*, *R. sanguinaria*, *R. badia*, *R. aurea*, *R. amara*, *R. albonigra*, *R. nauseosa*, *Tricholomopsis decora*, *Hygrocybe coccinea* fo. *umbonata*, *Cortinarius laniger*, *C. epipoleus*, *C. ophiopus*, *Lepista martiorum*, *Rhodophana nitellina*, *Lactarius albocarneus*, *Inocybe calamistrata*, *I. pusio*, *Collybia tuberosa*, *Clitocybe umbilicata*, *Hypholoma elongatum*, *Gymnopilus liquiritiae* var. *satur*, *Psathyrella chondroderma*, *Leucocortinarius bulbiger*, *Ripartites tricholoma*, *Tricholoma boudieri*, *Arrhenia gerardiana*.

- Au nord de Riom-es-Montagnes, sur la commune de Saint-Amandin, en surplomb des gorges de la Rhue, les zones boisées sur le **plateau de Montagnac** offrent deux grands types de milieu, d'une part des bois d'épicéas, d'autre part des bois beaucoup plus thermophiles de par leur orientation, dans lesquels domine le chêne, en compagnie de nombreux autres feuillus et conifères.

Quelques récoltes sur le plateau de Montagnac : *Cudoniella acicularis*, *Microglossum viride*, *Plicariella scabrosa*, *Rutstroemia firma*, *Scutellinia cejpii*, *Dichomitus campestris*, *Hyphoderma radula*, *Xylodon brevisetus*, *Grifola frondosa*, *Amanita phalloides*, *A. eliae*, *A. porphyria*, *A. crocea*, *Cyanoboletus pulverulentus*, *Butyroboletus subappendiculatus*, *Strobilomyces strobilaceus*, *Clavariadelphus pistillaris*, *Cortinarius bolaris*, *C. napus*, *C. caperatus*, *C. rubicundulus*, *C. limonius*, *C. humicola*, *C. cinnabarinus*, *C. saniosus*, *C. phoeniceus*, *C. variipes*, *C. speciosissimus*, *C. valgus*, *C. olidoamarus* fo. *abietinus*, *Geastrum quadrifidum*, *Gymnopus hybridus*, *Phellodon connatus*, *P. niger*, *Hydnellum ferrugineum*, *H. compactum*, *Lactarius violascens*, *L. albocarneus*, *Inocybe petiginosa*, *Mycena crocata*, *M. amicta*, *M. filopes*, *Russula densifolia*, *R. amoenicolor*, *R. aquosa*, *R. aurea*, *R. illota*, *Tricholoma acerbum*, *T. frondosae*, *T. populinum*, *Tubaria confragosa*, *Parasola misera*, *Cuphophyllus pratensis*, *Galerina autumnalis*, *Lacrymaria pyrotricha*, *Marasmius epiphyllus*, *Panaeolus semiovatus*, *Pholiota gummosa*, *P. lenta*, *Roridomyces roridus*, *Hebeloma sordescens*, *Hemimycena cucullata*,

12h30 – Déjeuner libre

13h30 – Travail en salle ou sortie informelle Gorges de la Grolle (Marchastel)

- A proximité de Marchastel, commune proche de Riom-ès-Montagnes, la **Grolle** affluent de la Petite Rhue coule dans des gorges encaissées, offrant des paysages très boisés. Sur les pentes, domine la chênaie-hêtraie, avec ça et là des conifères. Sur les rives de la Grolle, l'on trouve de petits prés en bordure de rivière, et aussi de nombreux aulnes, peupliers, saules, bouleaux.... Sous les noisetiers, l'on pourra découvrir une rare amanite, *Amanita coryli*.

17h30 – Présentation des espèces remarquables suivie d'une conférence

19h30 – Dîner libre

21h00 – Travail en salle de microscopie

Dimanche 14 octobre 2018

8h30 – 12h00 – **Sortie gratuite initiation « découverte des champignons et des lichens »** (guidée par des membres de l'Association mycologique de Haute Auvergne).

10h00 – **Ouverture de l'exposition** (entrée libre, salle sous la Mairie), en matinée jusque 12h30

12h30 – Déjeuner libre

14h00 – Poursuite de l'exposition (jusque 18h00)